



EDUCATION

Des actions concertées contre les violences en milieu scolaire



Une vue des participants/Adiac

A l'occasion d'une rencontre avec les acteurs du système éducatif ainsi que les élèves des établissements de la zone nord de Brazzaville, le haut-commissaire à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Ado-

lphe Mbou-Maba, a annoncé une série d'actions concertées entre le gouvernement, les élèves, les parents d'élèves, les chefs d'établissement, la société civile et la force publique en vue de mettre un terme au banditisme en milieu scolaire. Parmi les mesures envi-

sagées figurent l'installation des postes de police dans les écoles, le renforcement du personnel de surveillance, l'application stricte des sanctions disciplinaires et l'instauration des macarons numérotés permettant d'identifier chaque élève.

Page 7

PROJET DURQUAP

Faible niveau d'exécution de certains ouvrages

Lancé en 2016, le projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) va boucler ses activités en juin prochain tandis que certains chantiers demeurent inachevés avec de faibles niveaux d'exécution des travaux dans les zones cibles tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.

Selon les animateurs du projet, cette situation est tributaire à la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus (Covid-19) et la rareté du ciment sur le marché national.

Page 5



Visite des travaux à Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki se réconcilie

Les deux ailes opposées de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) se sont réconciliées au terme d'une assemblée générale extraordinaire organisée le 12 mars, à Brazzaville. Les participants à cette réunion ont estimé que le parti du défunt Guy Brice Parfait Kolelas doit aller dans l'unité et la cohésion aux élections législatives et locales de juillet 2022.

Ils ont, en outre, relevé que le dénouement heureux de la crise que traversait le parti n'est nullement à mettre à l'actif d'un camp au détriment de l'autre ; mais plutôt au bénéfice de cette formation politique.

Page 4

GOVERNANCE PUBLIQUE

Le CNTR vise les ministères des Enseignements



La photo de famille/DR

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a annoncé, le 10 mars à Brazzaville, l'ouverture d'une enquête sur les ressources perçues par les ministères de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement technique et l'Enseignement supérieur.

« Dès le mois d'avril prochain, nous allons nous intéresser aux ressources perçues par les trois ministères des Enseignements », a indiqué le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua. Pour le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, l'enquête portera sur l'allocation du programme mondial pour l'éducation d'un montant de plus de cinq milliards de FCFA et pour les ministères en charge des Enseignements technique, professionnel et supérieur sur les subventions de l'Etat.

Page 3

RÉFLEXION

Au pape François...

Page 16

EDITORIAL

A vous les mamans !

Page 2

ÉDITORIAL

A vous les mamans !

Une chose est certaine, ce mois de mars qui vous est dédié a fini par s'imposer dans toutes les consciences. A travers les cinq continents quand approche la fameuse date du 8 mars, et bien avant-même, les institutions étatiques, les sociétés savantes, les organisations non-gouvernementales, les formations et associations politiques élaborent des calendriers appropriés pour débattre de la place et du rôle de la femme dans la société au cours d'ateliers très suivis.

Ce qui est certain, vous avez obtenu la reconnaissance de vos droits. Par le passé, aux commandes de toutes les sphères de décisions, les hommes avaient tendance à vous laisser de côté quand il était question des avantages qui vous sont dus. Les « pauvres » ont fini par se rendre à l'évidence, ils ne peuvent rien sans votre soutien et réciproquement.

Dans les rues de Brazzaville, le 8 mars, profitant de la levée de l'une des mesures anti-covid-19 qui devenait insupportable aux yeux de beaucoup, le couvre-feu, nombreuses sont celles parmi vous qui ont littéralement laissé éclater leur joie. C'était tout à fait normal après deux années au cours desquelles cette pandémie a ralenti toutes les activités et fauché autant d'habitudes acquises. L'allégresse était perceptible partout et les étincelants motifs des pagnes que vous portiez à l'occasion ont fait le reste.

Notons néanmoins que de nombreuses voix féminines ont montré quelque agacement en observant que dans notre pays, à mesure que l'on célèbre cette journée mémorable du 8 mars, l'argument pagne prend le dessus sur d'autres initiatives plus quantifiables en termes d'émancipation de la femme. Les échanges thématiques autour de la condition de la paysanne, la commerçante, la fonctionnaire, l'universitaire, la journaliste, l'écrivaine, l'agent de santé n'ont pas eu la même importance que les retrouvailles festives.

Il n'est pas question de dire que le 8 mars doit être essentiellement fêté dans les instituts, les amphithéâtres. Non, il est de bon ton, au côté de l'agréable que constitue le partage d'un repas et d'un pas de danse, que les mamans n'oublient pas de s'investir dans la réflexion pour améliorer sans cesse leurs conditions d'existence. Elles savent dans tous les cas que quand elles se portent mieux la société aussi se porte mieux. Joyeux 8 mars ! Joyeux mois de la femme !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Près de 500 jeunes de Boundji adhèrent à la Force montante congolaise

Une campagne d'adhésion organisée par la Force montante congolaise (FMC), le 7 mars dernier, a permis de mobiliser 488 jeunes du district de Boundji, dans le département de la Cuvette.



Les membres de la FMC/DR

La campagne d'adhésion massive des jeunes à la FMC, organisation catégorielle du Parti congolais du travail (PCT), a été lancée sous la direction de Prince Hérauld Mombouli Embama, membre de la FMC et président d'honneur des associations sportives et de la jeunesse de Boundji. Cette activité politique fait partie des résolutions issues du dernier congrès de la FMC, qui vise à faire adhérer le maximum de jeunes à cette organisation juvénile du PCT.

L'objectif, a rappelé Prince Hérauld Mombouli Embama, est de

donner à la FMC de nouvelles énergies pour créer une vraie dynamique.

La délégation de la FMC a également fait un don de matériel au Comité PCT de Boundji, composé de drapelets, des foulards, du matériel bureautique, informatique et didactique. « Ce don vient à point nommé et nous permettra de bien mener notre combat, face aux échéances électorales qui se profilent à l'horizon », a témoigné Nazaire Ekanga, le président du comité PCT de Boundji.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOVERNANCE PUBLIQUE

Les ministères des Enseignements dans le viseur de la CNTR

Le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a annoncé le 10 mars à Brazzaville l'ouverture d'une enquête sur les ressources perçues par le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation; de l'Enseignement technique et professionnel ainsi que de l'Enseignement supérieur.

Organisée au Palais des congrès sur le thème « Créée pour contribuer résolument à la promotion de la bonne gouvernance des finances publiques en République du Congo », la première session ordinaire de la CNTR a permis aux onze membres de cette institution de faire le point des activités du bureau ; d'adopter les rapports d'activités et financiers 2021 ainsi que le budget 2022 y compris le plan de travail annuel. « Dès le mois d'avril prochain, nous allons nous intéresser aux ressources perçues par les trois ministères des Enseignements », a annoncé Joseph Mana Fouafoua, invitant tous les membres à s'armer de courage. En effet, pour le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, l'enquête portera sur l'allocation du programme mondial pour l'éducation d'un montant de dix millions de dollars et pour les ministères en charge des Enseignements technique, professionnel et supérieur sur les subventions de l'Etat.

Sensibiliser les acteurs impliqués dans la gestion des finances

Selon lui, le plan d'action 2022 de la CNTR sera consacré, entre autres, à l'appropriation et à la vulgarisation des textes fondamentaux ; la sensibilisation des acteurs impliqués dans la ges-



Joseph Mana Fouafoua posant avec les experts/Adiac

tion des finances ; la poursuite et l'intersection des missions d'enquête et d'analyse. Il s'agira également de la mise en place d'une synergie avec les autres organes de contrôle interne et externe ; l'implication de la société civile et de la population par l'information claire et simple de la gestion des finances publiques. A cela s'ajoutent l'invite des gestionnaires des fonds publics pour les emmener à intégrer dans leurs pratiques le principe de redevabilité ; le recrutement et la formation d'un personnel technique d'appui de qualité. S'agissant des activités importantes menées en 2021, la CNTR a réalisé, après plus d'un an d'exis-

tence, une mission d'enquête et d'analyse auprès des entités publiques concernées par le Guichet unique de paiement (GUP) et le Compte Unique du trésor. « Cette mission a été réalisée non sans difficulté en raison des réticences manifestées par certains acteurs publics, sans doute encore peu accoutumés aux opérations d'audits indépendants et à l'obligation de rendre compte de la gestion de la chose publique », a déploré Joseph Mana Fouafoua. La deuxième mission d'enquête diagnostique initiée porte sur le fonds Covid et le fonds national de solidarité mis en place par le gouvernement dans le cadre de

la lutte contre la pandémie à coronavirus. Pour le président de la CNTR, les ressources publiques sont un bien commun dont la population est le constituant. Ainsi, les gestionnaires devraient, a-t-il dit, agir dans l'intérêt du constituant afin de lui rendre compte régulièrement. « Une des missions de la CNTR est de vérifier si cette obligation est remplie comme il se doit. S'agissant de l'audit, c'est une notion que semblent redouter bon nombre de gestionnaires des deniers publics », a-t-il poursuivi. Il s'est, par ailleurs, félicité de l'intérêt manifesté par le gouvernement dans le but d'accompagner cette jeune institution

dans l'exécution de ses missions édictées par la loi visant l'amélioration de la gouvernance des ressources publiques. Joseph Mana Fouafoua a, enfin, salué le Parlement qui avait jugé opportun d'inscrire la gouvernance comme pilier majeur dans le Plan national de développement 2022-2026.

« Le chemin de la transparence est encore obscur »

Parlant des activités menées en 2021, le rapporteur-trésorier de la CNTR, Alphonse Oko, a rappelé qu'au plan organisationnel, l'institution a tenu régulièrement ses réunions de bureau et l'organigramme a été mis en œuvre. De même, les documents fondamentaux issus de la session inaugurale ont été mis en œuvre. Au plan fonctionnel, les ressources allouées à la CNTR ont permis l'acquisition, l'aménagement et l'équipement en matériel et mobilier de bureau ; le paiement des émoluments des membres et collaborateurs ; la réalisation des missions d'enquête.

« Les actions menées dans le cadre des deux enquêtes réalisées montrent que le chemin de la transparence est encore obscur et la traçabilité des écritures comptables n'obéit pas toujours aux exigences en la matière », a souligné Alphonse Oko.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

L'artiste avait raison

« Un vétérán des conflits armés en colère ? ». Et pour cause ! Ses exploits sur le champ de bataille ont beau le distinguer, l'enseignement qu'il en tire est resté le même : la guerre, ce n'est pas bon ! Qu'elle relève d'un conflit interne à un Etat- guerre civile-, oppose deux nations ou la terre entière et s'appelle « guerre mondiale », la conclusion du doyen est invariable : la guerre est un mauvais projet ! C'est à peu près le fond du message que véhicule « Ancien combattant », la célèbre chanson de l'artiste musicien congolais, Casimir Zoba dit Zao.

A tout prendre, le conflit russo-ukrainien qui entre dans sa troisième semaine, avec les drames que l'on voit, est aussi déroutant en termes de pronostics que l'a été la pandémie de covid-19 les deux dernières années. Combien à propos de cette crise sanitaire des spécialistes aguerris ou improvisés n'ont pas devisé sur ses origines, ses conséquences, voire ses bénéfices sur les sociétés humaines ? Avant de se rendre compte ensuite qu'ils s'étaient pour certains d'entre eux lourdement trompés. Par omission, par précipitation ou par pure prétention, beaucoup de ceux qui mettaient en avant leurs connaissances scientifiques ou la perspicacité de leurs observations ont déchanté. La nature les a mystifiés.

Depuis trois semaines donc, sur les chaînes

de télévision, dans la presse, dans les réseaux sociaux, s'enchaînent analyses et commentaires de tous genres sur la guerre en Ukraine. Experts militaires possiblement rompus à l'art de la guerre, hauts fonctionnaires émérites assis sur leur expérience, journalistes chevronnés font entendre leurs voix, les uns avec retenue, les autres convaincus de leur fait montrent de l'excitation. S'y ajoutent les images violentes des bombardements, les déplacés, les défis lancés aux uns et aux autres par les belligérants, le baril d'huile mis sur le feu par ceux et celles pour qui les guerres méritent d'être entretenues par le biais de la polémique.

Sans être exposés au feu qui brûle là-bas sur le champ de bataille, certains croient dire combien de temps cette guerre devait durer. Ils s'impatientent qu'elle soit gagnée ou perdue selon le hublot par lequel ils l'observent car ils ont envie de passer vite à autre chose, par exemple à la reconstruction des villes détruites, voire l'affaiblissement de celui qui a pris l'initiative de la campagne militaire. Des deux côtés du front, les deux chefs d'Etat qui se sont naturellement mués en chefs de guerre jouent bien le jeu de la belligérance et de la communication. En tee-shirt, le président ukrainien passe dans une rue de Kiev le bras levé ; costume cravate et balle au pied, le président russe s'affectionne

de football quelque part dans les pièces feutrées du Kremlin.

A la vérité, cette guerre russo-ukrainienne pourrait ne faire l'affaire de personne. Les deux peuples frères qui se tirent dessus vont creuser davantage le fossé qui les sépare et pour longtemps, peut-être même pour toujours. Depuis huit ans déjà, ils s'étaient mis à l'agrandir passionnément. Leurs voisins du Vieux continent, attachés à leurs propres intérêts, les ont vus s'entredéchirer sans leur imposer de trouver un terrain d'entente. On a l'impression, après le déclenchement de la guerre, qu'ils font tout pour que les rancœurs soient encore plus tenaces, la vérité étant que le discours entendu sur la liberté et la démocratie a tendance à dire qu'il y a des peuples et des nations chez qui ces valeurs sont mieux partagées que chez d'autres.

« Prenons du recul » ..., cela a été écrit noir sur blanc dans nos colonnes, il y a quelques jours : « Ce qui se passe actuellement en Ukraine n'est en réalité que la réédition d'une dérive globale du continent dont les conséquences dramatiques se sont aggravées au fil du temps » *. Nous sommes sûrs et certains qu'une telle prise de position ne plaît pas à tous. Elle est peut-être le cri du cœur d'un observateur averti qui appelle l'Europe à renaître de ses cendres et prendre le leadership de la paix mondiale. En condamner les termes ne change rien à la

profondeur de cette supplication.

L'Europe est, en effet, ce continent qui de longs siècles en arrière a eu l'ambition de répandre sa civilisation dans le monde entier. Avec les grands défauts qui l'ont caractérisée quand on pense à l'esclavage, la traite négrière, la colonisation ; avec aussi des bénéfices, quand on songe aux langues qu'elle a partagées, porteuses de dialogue bien sûr, et qui sont devenues celles des nations colonisées d'hier. La naissance de nouvelles puissances au sortir de la Seconde Guerre mondiale qui fut enclenchée par elle l'a fait vaciller et profondément traumatisée, cela va sans dire. Mais pourquoi l'Europe ne rebondit-elle pas sur les erreurs de ces puissances pour proposer autre chose à l'humanité que la confrontation sans fin ? N'a-t-elle donc toujours pas fini de payer sa dette à l'égard de l'une d'elle, l'Amérique en l'occurrence ?

Europe, sache que ta part de responsabilité dans les déséquilibres que vit notre monde est indéniable car celle que tu dois prendre pour le sauver est considérable. Le recours systématique à la guerre sous toutes ses formes est un tort.

Gankama N'Siah

*Jean-Paul Pigasse, « Prenons du recul » ..., Réflexion, « Les Dépêches de Brazzaville », n°4203-lundi, 7 mars 2022, p.16.

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki se réconcilie

Après plusieurs mois de dissensions entre la frange dirigée par le premier vice-président, Pascal Ngouanou, et celle du député Joseph Badiabio, dues à l'interprétation plus ou moins controversée des textes fondamentaux du parti, les deux ailes de l'UDH-Yuki ont fini par enterrer la hache de guerre et se réconcilier à l'issue de l'assemblée générale tenue le 12 mars, au siège du parti, à Brazzaville.

« A l'étape actuelle, il est évident que nos efforts devraient se focaliser avant tout sur les élections législatives couplées aux locales et préparer par la suite, en toute responsabilité, le congrès du parti dans les délais raisonnables. Point n'est besoin de vous rappeler que toute scission du parti consécutive à nos égocentrismes serait très difficile à assumer à terme », a dit le député Joseph Badiabio, invitant les membres de l'UDH-Yuki au ressaisissement.

Il a souligné que cette réconciliation initiée par sa frange ne devrait pas susciter du triomphalisme pour les uns et une affliction pour les autres. « Nous devons tous apprendre de nos erreurs pour repartir du bon pied et regarder désormais ensemble dans la même direction », a-t-il ajouté.

Le député a saisi cette opportunité pour lancer un appel à tous les responsables, militants et sympathisants à se surpasser et à œuvrer pour le seul combat collectif en adéquation avec le message testamentaire du président Guy-Brice Parfait Kolélas. « Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise », a renchéri Joseph Badiabio.

De son côté, le premier vice-président de l'UDH-Yuki, Pascal Ngouanou, a salué la date du 12 mars qui, selon lui, restera marquée en lettres d'or dans les annales de l'histoire de cette formation politique. Une date qui marque la fin des soubresauts qui ont conduit le parti au bord de l'implosion. « Heureusement que nous nous sommes ressaisis, que nous avons placé l'intérêt supérieur du parti au-dessus de nos petits intérêts personnels et égoïstes. Nous avons fait preuve d'oubli de soi, de fidélité au parti et à notre regretté président Guy-Brice Parfait Kolélas », a-t-il signifié. Pascal Ngouanou a félicité Joseph Badiabio qui n'a ménagé aucun effort et a fait preuve de beaucoup de détermination, de patience et de persuasion pour parvenir à ce dénouement. « Qu'il trouve ici l'expression de notre sincère gratitude », a-t-il dit, s'adressant à ce dernier. Pour relever ces défis, a-t-il fait savoir, il faut de l'ordre, de la discipline de chaque instant et beaucoup de rigueur dans le comportement politique de chacun des membres. Il a enfin rappelé à tous les participants les nombreux défis qui les attendent et qui exigent d'eux beaucoup de travail et de clairvoyance.

Jean Jacques Koubemba

VIE DES PARTIS

L'heure du bilan a sonné au PDC

Le Parti pour le développement communautaire (PDC) a organisé, les 11 et 12 mars à Brazzaville, son deuxième Conseil national sur le thème « Bilan, perspectives du Parti pour le développement communautaire à l'orée des élections législatives, locales et sénatoriales ».



Placées sous la direction du président national du PDC, Donatien Itoua, les assises tenues à l'hôtel de la préfecture ont regroupé les délégués venus de la quasi-totalité des départements du pays. « Vous comprenez que le PDC, membre de la majorité présidentielle, est engagé pour les échéances électorales à venir. Ce sera aussi ici l'opportunité de faire le point des différentes circonscriptions où nous serons représentés en juillet prochain. L'heure est donc au travail pour la conquête des sièges afin de continuer à garantir au président de la République une majorité absolue et l'aider dans l'exécution de

son projet de société : « Ensemble, poursuivons la marche », a indiqué Donatien Itoua.

Il a rappelé qu'après une longue période de monopartisme, le Congo s'est engagé depuis plus d'une trentaine d'années dans un processus de démocratisation. La démocratie est, selon lui, un processus dont l'intériorisation est progressive. « C'est-à-dire, la culture démocratique s'acquiert et se développe avec la mentalité du citoyen. Pour cela, il faut une éducation, une sensibilisation afin de permettre au citoyen d'appréhender les règles démocratiques. La démocratie c'est aussi l'Etat de droit, la tenue des

Les responsables du PDC posant avec les invités/Adiac

élections à intervalle régulier et le respect des droits de l'homme », a-t-il expliqué. Défendant l'idéologie de la social-démocratie, le PDC, créé en 2000, œuvre pour l'unité, la paix, la concorde et l'amélioration du cadre socioéconomique et culturel du peuple congolais.

Notons que la cérémonie d'ouverture du Conseil national du PDC s'est déroulée en présence des représentants des partis amis tant de la majorité présidentielle que du centre, dont le Parti congolais du travail, la Dynamique républicaine pour la démocratie et le Parti panafricain pour la démocratie.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

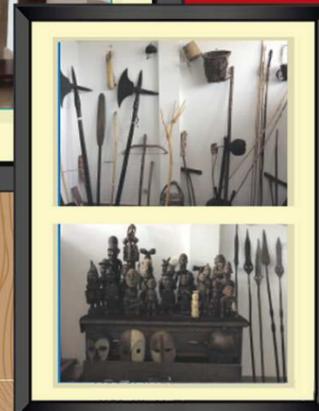
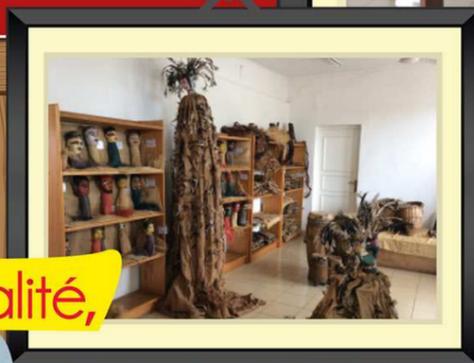
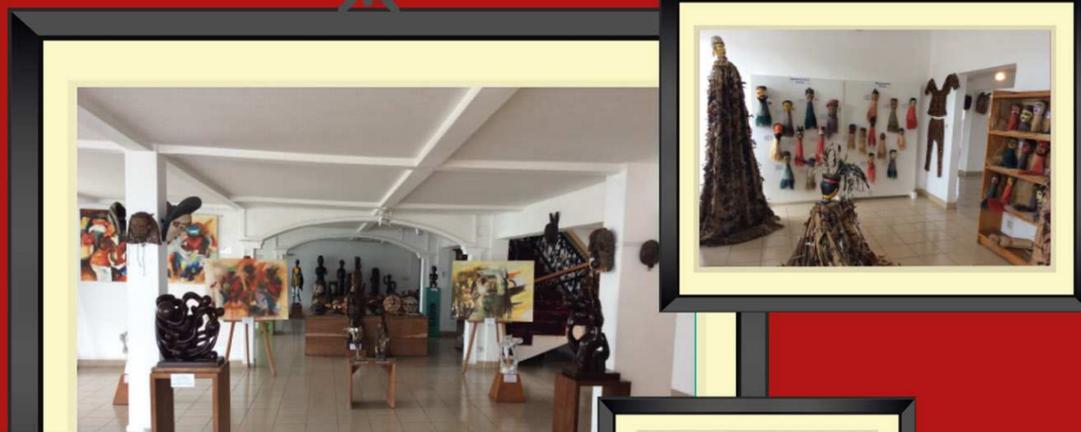
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

DURQUAP

Des inquiétudes sur la finition de certains travaux de voirie

Le Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) devra clôturer ses activités en juin prochain, après une rallonge de treize mois. Ce délai supplémentaire risque de ne pas être respecté en raison du faible niveau d'avancement des travaux de voirie globalement à -36% et des écoles retenues (-60%).

Lancé en février 2016, pour une durée de cinq ans, le projet Durquap cible quatre quartiers précaires, à savoir Mboukou et Tchiniambi à Pointe-Noire et Sukissa et Moukoundzi-Ngouaka à Brazzaville. L'amélioration de l'accès aux infrastructures de base dans ces localités constitue le principal volet de ce projet que finance la Banque mondiale, a rappelé Dan Horphet Ibiassi, expert en communication du Durquap, le 11 mars, lors d'une conférence de presse.

Le niveau d'exécution des travaux de voirie est encore faible. Par exemple, au quartier Mboukou, dans l'arrondissement 3 Tié-Tié, les chantiers sont exécutés à 35% et sur l'avenue Charles-de-Gaule à peine 10%. Au quartier Tchiniambi, dans l'arrondissement 4 Loandjili, les travaux ont été exécutés à seulement 14%. À Brazzaville, onze voiries supplémentaires de 3km devront être construites au quartier Sukissa, arrondissement 5, Ouenzé.

Cette rallonge est censée permettre à l'unité d'exécution du projet d'achever des tra-



Dan Horphet Ibiassi face à la presse nationale/Adiac

vau de voirie et la construction des écoles retenues. Des chantiers de construction de l'école La Sorbonne (Makélé-

kélé) sont réalisés à un taux de 49%, l'école Pambou-Benjamin (43%) et l'école Bernard-Mountou-Mavoungou (56,57%).

Ces ouvrages devront être livrés au plus tard le 30 avril, pour les voiries et la fin du mois de mai pour les écoles et

autres infrastructures comme les marchés domaniaux. Face à la presse, Dan Horphet Ibiassi s'est montré rassurant à propos de la réalisation de tous les travaux dans le délai requis. « Nous ne souhaitons pas que les travaux dépassent la date de clôture du projet (...) Nous avons des éléments objectifs d'appréciation, qui sont fournis par les entreprises et les missions de contrôle permettent de croire que ces délais sont soutenables », a-t-il assuré.

Le retard observé jusque-là dans la mise en œuvre du projet, d'après l'intervenant, est lié à la crise sanitaire de covid-19 et la rareté de ciment sur le marché ces derniers mois.

En rappel, le Durquap est financé à hauteur de 80 millions de dollars, soit environ 48 milliards de francs CFA. Il vise la restructuration et l'aménagement des quartiers reculés. Initialement prévu pour se clôturer en mai 2021, le projet a bénéficié d'une rallonge de treize mois, à compter du 19 mai 2021 jusqu'au 30 juin 2022.

Fiacre Kombo

« Nous ne souhaitons pas que les travaux dépassent la date de clôture du projet (...) Nous avons des éléments objectifs d'appréciation, qui sont fournis par les entreprises et les missions de contrôle permettent de croire que ces délais sont soutenables »

REVENDICATIONS SOCIALES

La Sopéco sollicite l'appui du Sénat pour l'amélioration de sa situation

Une délégation du collectif des travailleurs de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), conduite par le secrétaire général, Gestas Ngami, a exprimé le 11 mars à Brazzaville son ras-le-bol au bureau du Sénat à propos des difficultés que traverse cette structure étatique.

Le collectif de la Sopéco a fait part au bureau du Sénat, conduit par Pierre Ngolo, de nombreuses difficultés auxquelles l'ensemble du personnel de cette structure est confronté, notamment les trente mois d'arriérés de salaire; la subvention de l'entreprise qui est au plus bas actuellement; les conditions de travail qui ne répondent plus, le surendettement des travailleurs; le manque de dialogue avec la direction générale, etc. Le problème de la Sopéco, a expliqué Gestas Ngami, est aujourd'hui structurel avec une absence de management. « Les années passées, la Sopéco percevait une subvention de

800 millions, voire un milliard. Aujourd'hui, elle n'est plus que de 125 millions, ce qui ne couvre plus la masse salariale de l'entreprise qui se chiffre à 40 millions le mois. Ce qui se passe à la Sopéco est criard. Ce sont des pères et des mères de famille qui peinent à joindre les deux bouts du mois. Ce qui explique tout le tintamarre que vous constatez tous les jours; une façon d'exprimer notre mécontentement », a ajouté ce dernier.

Intervenant après l'étalage de toutes ces doléances, le président du Sénat a prié le collectif d'observer le calme parce que la solution à tous ces pro-



blèmes n'est pas dans la violence. Il faut au contraire, a-t-il dit, créer les conditions d'un dialogue avec la tutelle pour que la situation soit prise en compte. « La vraie solution à cette situation, certes difficile, c'est le dialogue. Nous

allons faire le plaidoyer. Votre situation est comprise et le Sénat va se battre pour cela », a conclu Pierre Ngolo.

Jean Jacques Koumba

COOPÉRATION BILATÉRALE

La Maison russe offre des manuels didactiques aux lycées de Gamboma et d'Ollombo

Les lycées Henri-Lopes de Gamboma et Denis-Sassou-N'Guesso d'Ollombo, dans le département des Plateaux, ont reçu des manuels didactiques et informatiques de la part de la directrice de la Maison russe au Congo, Maria Fakhrutdinova. Cette donation a été suivie de la signature d'une convention avec le lycée technique agricole d'Ongogni, toujours dans les Plateaux.

Inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale entre la République du Congo et la Fédération de Russie, le don constitué de livres et claviers russes a émerveillé plus d'un apprenant de cette langue dans les lycées Henri-Lopes de Gamboma et Denis-Sassou-N'Guesso d'Ollombo qui accusent un manque criard de matériel didactique et du personnel enseignant. Informée des difficultés de ces lycées, la délégation de la Maison russe s'est rendue sur les lieux, question non seulement de prendre la mesure de la difficulté, d'échanger avec les responsables d'établissements, mais aussi de partager les valeurs de la culture russe et les fondamentaux de cette langue. Une façon pour cette structure de faire tomber les barrières en utilisant le théâtre des arts russes, notamment le spectacle « L'Ours » de A.P. Tchekhov (écrivain mondialement reconnu), interprétés en français par des talentueux artistes du Théâtre des arts libres.

Avant de remettre le don dans chacun de ces établissements, la directrice de la Maison russe a présenté sa structure et les multiples opportunités qu'elle offre aux étudiants congolais. « *Mon centre a formé et forme encore de nombreux Congolais dans les établissements supérieurs russes* », a-indiqué Maria Fakhrutdinova.

A Gamboma, l'administrateur



Maria Fakhrutdinova remettant un échantillon de manuels au responsable du lycée Denis-Sassou-N'Guesso d'Ollombo/DR

maire de la localité, Félicien Ondzia, réceptionnant le don, s'est réjoui de cette action qui, selon lui, est menée dans le cadre de la coopération bilatérale depuis l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Russie. En effet, le manque criard de manuels didactiques et d'enseignants de la langue russe dans ces deux lycées constitue un véritable frein pour la promotion de cette langue et aussi et surtout un danger pour les élèves, pour lesquels le russe fait partie des épreuves au baccalauréat. « *Nous remercions la Maison russe et l'ensemble de ses partenaires qui, à travers ce don, soulage les élèves* », a-t-il déclaré.

Une convention de coopération signée

Ce mois de mars 2022 restera à jamais gravé dans les annales de l'histoire de la sous-préfecture d'Ongogni, du fait qu'il marque le début d'une coopération efficace et directe entre le lycée technique et agricole de cette localité et la Maison russe au Congo, ceci à travers la signature d'une convention de coopération. Au cours de cette cérémonie, la directrice de la Maison russe a fixé l'opinion sur l'intérêt des enjeux et d'accès aux études supérieures pour ces lycéens, dans les universités russes, ainsi que de la fixation des talents sur les différentes opportunités qu'offre la Maison

russe au Congo chaque année. Au regard de l'évolution de l'offre de formation et l'engagement des établissements supérieurs russes, de nouveaux partenariats ont été identifiés pour mieux répondre aux sollicitations croissantes des étudiants souhaitant continuer leurs cursus universitaires en Russie.

Cet accord paraphé par la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, et le proviseur du lycée technique et agricole d'Ongogni, Armel Ondongo, s'inscrit dans la continuité des relations que la Maison russe et le Congo entretiennent depuis des lustres. Il va lever l'autocensure dans la mémoire des jeunes de l'hinterland qui voient désormais à tra-

vers cette convention un véritable tremplin pour eux, notamment les lycéens de la filière agronomique, pourvoyeuse d'emplois durables, priorité du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso. Les élèves d'Ongogni, véritables bénéficiaires, ont exprimé leur gratitude d'avoir été privilégiés en vivant cette expérience. « *Pour nous, il ne s'agit pas seulement d'une simple signature mais d'une réelle expérience de partage, d'échange et de convivialité avec la directrice de la Maison russe* », s'est exprimé un élève.

Pour le sous-préfet d'Ongogni, Ngatsé Po, cette collaboration renforce leur dispositif en faveur de la formation de ceux qui porteront désormais l'étendard de ce district dans les établissements supérieurs russes. « *Cette histoire est à raconter de génération en génération. C'est du jamais vu dans ce district. Cet accord nous permettra de former, d'informer et d'aider au mieux les lycéens d'Ongogni dans leur orientation dans la vie professionnelle* », a-t-il renchéri.

Notons que dans chaque établissement visité, la directrice de la Maison russe a remercié le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, pour avoir facilité cette mission, ainsi que le député Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia.

Bruno Okokana

DISTRICT DE KINGOUÉ

La Fondation Burotop Iris fait un don de matériels aux orphelins

Dans le cadre de ses actions sociales, la Fondation Burotop Iris, présidée par Diana Attye, a fait un don de matériels à l'association Maison du Cœur-Amis du Congo (Amaco), basée dans le district de Kingoué, dans le département de la Bouenza.

Un groupe électrogène, une machine à laver, un ordinateur, une imprimante multifonction, une moto TVS 125, des matelas, tondeuse à gazon et des gardes linges sont, entre autres, l'essentiel du matériel de ce don.

« *Nous manifestons une grande gratitude à la Fondation Burotop Iris... Plusieurs enfants du département de la Bouenza sont pris en charge ici et le budget s'élève à plus d'un million le mois, mais nous n'en avons pas. Certes la responsabilité est la nôtre, mais la mission concerne tous les Congolais pour former ces enfants et les amener à une insertion professionnelle. La Fondation vient de répondre de façon considérable aux*



Le président de l'Amaco réceptionnant le don d'un délégué de la Fondation Burotop Iris/Adiac

besoins de la maison. Nous sommes comblés de cet apport important », a indiqué l'abbé Ghislain Ngamouma, président

fondateur de l'Amaco, rappelant que cette organisation de développement rural est composée des filles autochtones et des en-

fants orphelins bantous. Selon le chargé de la logistique à la Fondation Burotop Iris, Flaurys Oko, le champ d'action

de leur structure caritative est centré sur l'éducation, la santé, le social et l'environnement.

Sur le site internet de cette Fondation, sa directrice, Diana Attye, a lâché ce commentaire : « *l'œuvre de son organisation est une résultante d'un état d'esprit et de la volonté d'agir au service de la réduction des inégalités et au développement du potentiel humain. En tant que directrice de la Fondation, je suis heureuse de pouvoir agir chaque jour auprès des plus vulnérables, de redonner du réconfort aux personnes qui en ont besoin et d'être un trait d'union pour redonner espoir dans la réussite de tous et de chacun* ».

Fortuné Ibara

CONFLITS INTER-ÉCOLES

Les élèves plaident pour l'application des sanctions disciplinaires

Lors d'une rencontre ayant réuni, le 11 mars, le haut-commissaire à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, et les acteurs du système éducatif, les participants se sont accordés sur la nécessité d'appliquer la loi concernant les actes de banditisme que commettent les élèves après les cours.

Dans le but d'appréhender les causes des comportements inciviques dont font preuve les élèves ces derniers temps, le haut-commissaire à la Justice restaurative a jugé bon d'échanger avec les concernés pour évoquer les contours de la délinquance en milieu scolaire. La rencontre a permis à Adolphe Mbou-Maba de sensibiliser les élèves aux valeurs civiques, morales et citoyennes, mettant en exergue plusieurs propositions.

En effet, ces derniers temps, les élèves se livrent au banditisme avec l'organisation des bagarres sauvages. Ainsi, des résolutions adéquates doivent être prises, afin de mettre fin au phénomène qui n'honore pas l'école congolaise.

Il s'agit, selon les participants à la rencontre, de l'application stricte et sans complaisance des règlements intérieurs, de l'instauration des macarons numérotés, de l'installation des postes de police dans les établissements scolaires, du renforcement du personnel de la surveillance et bien d'autres.

Lassés d'assister ou de subir les agressions sans raisons, les élèves estiment qu'il est important d'en-



Une vue des participants/Adiac

seigner la morale jusqu'au secondaire et initier des sessions d'échange sur le rôle de l'école.

« Nous sommes fatigués de vivre ces agressions. Parfois nos vies sont en danger, car il y a des morts. Où est passé le système de renvoyer les élèves ? Trop de laxisme, puisque les bagarres se déroulent devant les édifices

publics, mais le gouvernement assiste impuissamment. C'est risqué de marcher librement en tenue scolaire, surtout les jeudis », a expliqué un élève du lycée de la Révolution.

L'un de ses collègues de Nganga-Édouard a abondé dans le même sens pour déplorer « l'inefficacité de la police, ainsi que le manque de po-

litique de prise en charge des jeunes ».

Adolphe Mbou-Maba a, pour sa part, opté pour des actions concertées entre le gouvernement, les élèves, les parents d'élèves, les chefs d'établissement, la société civile et la force publique. « Face aux mutations sociales en cours dans nos so-

ciétés, notamment la dépravation des mœurs, les crises de conscience, la rupture des solidarités familiales, l'atrocité des contraintes anomiques, l'école semble s'engager, désormais, sur une pente fonctionnelle que seul le retour aux vraies valeurs morales, civiques, citoyennes et traditionnelles peut en garantir la restauration et la renaissance », a-t-il signifié.

Il a également évoqué l'institution du décret n°2021-487 du 5 novembre 2021 qui rétablit l'observance des rituels moralisateurs comme la levée systématique des couleurs, l'instauration d'un dialogue permanent entre les responsables administratifs et le corps enseignant, les élèves et les parents d'élèves, le respect du règlement intérieur et des autres textes qui régulent le système éducatif, le suivi de la scolarité par les parents, ...

Notons que cette rencontre qui s'est déroulée en présence du maire de Ouenzé, Marcel Ganongo, et de la directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, a réuni tous les acteurs du système éducatif à Brazzaville.

Rude Ngoma

COOPÉRATION

La Chine octroie 500 000 dollars au gouvernement congolais

La République populaire de Chine a remis, le 11 mars à Brazzaville, une somme de 500 000 dollars US, soit 296,7 millions FCFA au gouvernement congolais dans le cadre de l'aide humanitaire d'urgence aux victimes des inondations dans la partie nord du pays.

Le don fait suite à l'accord de coopération économique et technique signé le 12 juin 2014, entre le Congo et la Chine. Il permettra d'appuyer les opérations d'assistance aux victimes des inondations dans les départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala sinistrés.

La lettre d'échange a été signée entre l'ambassadeur de Chine au Congo, Mâ Fulin, et le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, André Poh, en présence de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Le diplomate chinois a expliqué à cette occasion que

son pays suit avec inquiétude l'évolution des catastrophes occasionnées par l'apparition des inondations et est très attristé par les dégâts occasionnés.

« Cette aide témoigne, une fois de plus, le sentiment d'amitié, de solidarité du peuple chinois vis-à-vis du peuple congolais. La recrudescence des catastrophes me signalent l'urgence croissante des actions mondiales pour faire face aux impacts négatifs du changement climatique », a indiqué Mâ Fulin.

Selon lui, pour avoir une même vision d'un avenir partagé pour l'homme et la nature, la Chine et le Congo vont contribuer à apporter la priorité à l'écologie et poursuivre une voie de document vert de background.

Il a, par ailleurs, rappelé les neuf programmes de coopération annoncés à la huitième conférence ministérielle du forum Chine-Afrique (Foca) où son pays entendait coopérer étroitement avec l'Afrique pour la mise en œuvre de ces programmes dans les domaines de la santé, de la réduction de la pauvreté, de l'agriculture, de la promotion de l'investissement et du commerce, de l'innovation numérique, du développement vert, du renforcement des capacités, de la paix et de la sécurité ainsi que bien d'autres.

Ces programmes, a-t-il précisé, mettent l'accent sur le soutien en Afrique pour conforter ses capacités d'auto développement axé sur la transformation, l'amélioration de la qualité de la rentabilité de la



L'ambassadeur de Chine posant avec la ministre et le secrétaire général des Affaires étrangères/DR

coopération sino-africaine. « En janvier 2022, le projet de loi du Plan national de développement 2022-2026 a été adopté par les deux chambres du Parlement du Congo. La Chine et le Congo se sont convenus de créer une synergie parmi les neuf programmes du Foca et le Programme national de développement du Congo de travailler conjointement afin de réaliser les objectifs prévus », a dit l'ambassadeur de Chine, ajoutant que « dans les années à venir, les deux pays vont œuvrer ensemble pour la mise œuvre de leur projet de coopération pour

enrichir leur partenariat ». Pour sa part, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a assuré l'ambassadeur de Chine au Congo de l'acheminement à bon escient du don aux compatriotes qui sont devenus des sinistrés suites aux inondations.

« Un grand merci à la Chine pour tous les projets qu'elle est en train de développer au Congo, ainsi que ceux mis en place pour accompagner le ministère qui seront mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial », a dit, pour sa part, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LE SIDA

Le Congo et l'Océac s'accordent sur une feuille de route

Un mémorandum d'entente destiné à renforcer la coordination de la lutte contre le VIH/sida au Congo et dans la sous-région a été signé, le 10 mars dernier à Brazzaville, par les ministères en charge de l'Intégration régionale et de la Santé, des délégués de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (Océac) et de l'Association congolaise pour le bien-être familial (Acbef).

Le mémorandum d'entente quadripartite pour la mise en œuvre de la phase 5 du Projet prévention VIH/sida en Afrique centrale vise, d'après le secrétaire exécutif de l'Océac, Manuel Nso Obiang-Ada, à renforcer l'appropriation du projet par les ministères de tutelle, à suivre son exécution, à formaliser la redevabilité du personnel de santé vis-à-vis de l'administration publique en matière de partage d'information.

Lancé en 2005 avec des activités au Cameroun, en Centrafrique et au Tchad, le projet de prévention VIH/sida en Afrique centrale est financé par le gouvernement allemand, à travers la Banque allemande de développement. Le Congo a rejoint le cadre communautaire en 2011, sans atteindre les résultats escomptés. « Le projet repart vers de nouvelles espérances au Congo, avec une nouvelle dynamique positive que nous souhaitons tous pérenne durant cette phase 5, qui prendra fin le 30 juin prochain et aussi pour la phase 6 censée débiter dès la fin de l'année », a indiqué Manuel Nso Obiang-Ada.

Pour le gouvernement congolais, la lutte contre le VIH/sida



Les parties prenantes à la signature du mémorandum d'entente

reste une priorité, en dépit des efforts que nécessite la surveillance de la pandémie de covid-19. En effet, la stigmatisation des personnes atteintes du

VIH/sida constitue l'un des défis à relever dans la lutte contre cette pandémie, permettant aux cibles de bénéficier de l'attention et de la prise en charge.

La réalisation de l'objectif de l'accès universel à ces services essentiels nécessite une action concertée destinée à éliminer la stigmatisation, admet-on.

« Ce mémorandum d'entente assigne à l'AcbeF le travail délicat de marketing social consistant essentiellement à persuader les hommes et les femmes de s'astreindre aux mesures de prévention contre le VIH/sida. Depuis huit mois, l'association a déployé ses activités avec professionnalisme, et le gouvernement est plus que convaincu qu'elle saura redonner à la prévention contre le sida son efficacité d'antan », a lancé la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

L'AcbeF remplace dans ce rôle l'Association pour l'appui aux initiatives de santé communautaire et pour le marketing social au Congo, dont la prestation a été jugée inefficace. La présidente du comité exécutif national de l'AcbeF, Yolande Voumbo Matoumouna, a promis pour cela de relever le défi de la collaboration entre le gouvernement et son association dans le combat contre la pandémie du sida. Celle-ci a considéré que la signature du mémorandum constitue une avancée dans la lutte contre le VIH/sida au Congo et pour l'amélioration de la santé des jeunes.

Fiacre Kombo

« Ce mémorandum d'entente assigne à l'AcbeF le travail délicat de marketing social consistant essentiellement à persuader les hommes et les femmes de s'astreindre aux mesures de prévention contre le VIH/sida. Depuis huit mois, l'association a déployé ses activités avec professionnalisme, et le gouvernement est plus que convaincu qu'elle saura redonner à la prévention contre le sida son efficacité d'antan »,



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais voyagez jusqu'à MBOMO!!

Brazzaville

ETOUMBI - KELLE

tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville

ETOUMBI - MBOMO

tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

IN MEMORIAM

11 mars 2020 - 11 mars 2022, voici deux ans que disparaissait notre tendre maman, tante et grand-mère Béatrice Massamba.

En ce jour de triste anniversaire, nous, tes enfants (Clovis Dimitri, Clotilde Renée, Haxelle Laetitia, Magalie Dora, Sidonie Grace, Hudson Bryhon et Princillia Emmaelle) et petits-enfants, gardons de toi

l'amour du prochain, la générosité, les sages conseils, la joie de vivre et l'affection que tu nous avais toujours partagé.

Ainsi, nous invitons tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pensée pieuse.

Que ton âme repose en paix !

Tes enfants et petits-enfants.



SANCTUAIRE D'ISIDORE BAKANJA

La première pierre posée le week-end dernier

Le gouvernement de la République, sur instruction du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est déterminé à valoriser le site où a été inhumé le bienheureux Isidore Bakanja à Bokote, dans la province de l'Equateur.

Le ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a présidé le 11 mars une importante séance de travail avec le chapelain du pape, Mgr Donatien Nshole; l'archevêque de Mbandaka-Bikoro, Mgr Ernest Ngbobe; et l'évêque de Bukungu-Ikela, Mgr Toussaint Iluku. Cette réunion est intervenue trois jours après l'audience accordée aux évêques par le Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, sur le même sujet de la construction d'un sanctuaire en mémoire du bienheureux Isidore Bakanja. Au cours de la séance de travail, il était question de planifier la cérémonie de la pose de la première pierre à Bokote, dans la province de l'Equateur, à plus de 1000 km de Kinshasa. L'occasion pour le ministre d'Etat de rassurer les évêques du niveau d'engagement du gouvernement qui a déjà débloqué les fonds pour l'exécution



Le ministre d'Etat Guy Loando avec les évêques catholiques

tion de la première phase de ce projet.

Au sortir de cette réunion, Mgr Donatien Nshole a déclaré : « vous avez été témoins, le 8 mars dernier quand le

Premier ministre avait reçu l'archevêque de Mbandaka et l'évêque de Bukungu-Ikela. Il avait promis que le gouvernement allait s'investir pour la construction du

sanctuaire de Bakanja. On est habitué à avoir les promesses de tous genres mais là, le Ministre d'Etat, chargé de l'Aménagement du territoire a voulu recevoir cette

délégation pour planifier la concrétisation de cette promesse. »

La valorisation du lieu où a été enterré Isidore Bakanja est un motif de satisfaction aussi bien pour les catholiques que pour tout le pays. Elle s'inscrit dans le cadre de l'arrivée prochaine en République démocratique du Congo de sa sainteté le pape François. Pour ce projet portant un intérêt religieux, économique, culturel et touristique, une bonne partie du matériel sera acheminée de Kinshasa à Bokote.

Le sanctuaire d'Isidore Bakanja sera de ce fait une source de financement du budget de l'Etat à travers les revenus qui seront générés par le tourisme et les différents pèlerinages qui y seront effectués. Ce projet intégrateur va créer plusieurs emplois directs et indirects. Il va aussi garantir l'électrification de ce coin et l'accès à l'eau potable.

Blandine Lusimana

RENDICIONS DES PROFESSEURS À L'ESU

Le comité exécutif de l'Apukin appelé à poursuivre les négociations avec le gouvernement

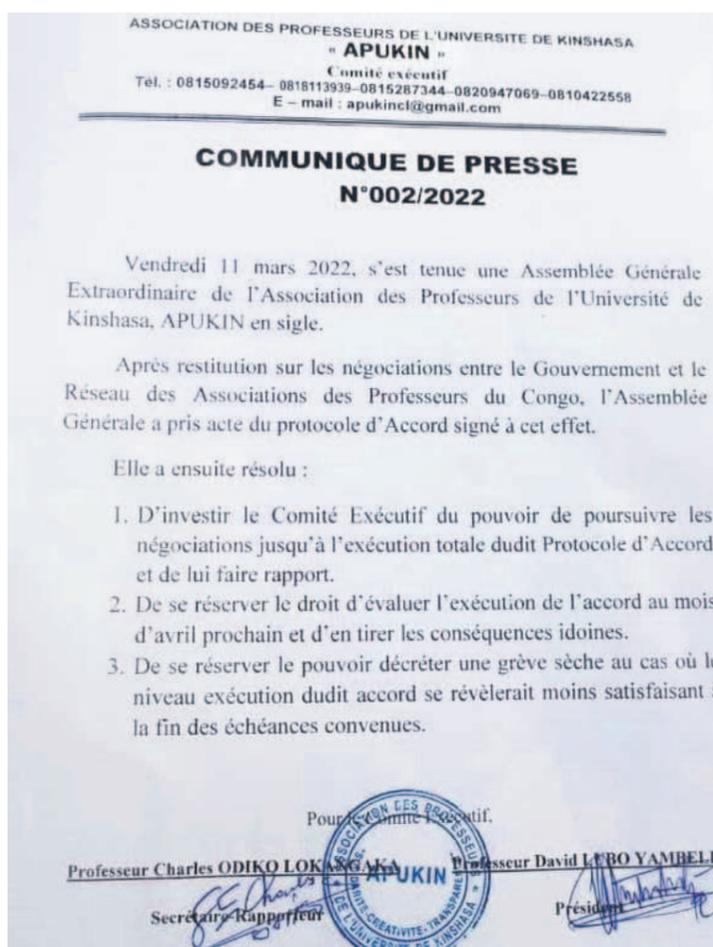
L'association des professeurs de l'Université de Kinshasa se réserve, par ailleurs, le pouvoir de décréter une grève sèche, au cas où le niveau d'exécution de l'accord avec le gouvernement de la République se révélerait moins satisfaisant à la fin du délai.

L'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa (Apukin) a tenu, le 11 mars, une assemblée générale extraordinaire axée sur les négociations entre le gouvernement et le Réseau des associations des professeurs du Congo dont la restitution a été faite au cours de cette séance.

Selon le communiqué de presse de l'Apukin signé par son président, le Pr David Lebo Yambele, et son secrétaire, le Pr Charles Odiko, l'assemblée des professeurs a pris acte de l'accord signé avec le gouvernement et a résolu d'investir le comité exécutif du pouvoir de poursuivre les négociations jusqu'à l'exécution totale dudit protocole d'accord. Toutefois, ce comité exécutif est appelé à faire rapport à l'assemblée qui l'a investi

de ce pouvoir. Cette assemblée a également décidé de se réserver le droit d'évaluer, en avril prochain, l'exécution de cet accord et d'en tirer les conséquences idoines. Elle a aussi décidé de se réserver le droit de décréter une grève sèche, au cas où le niveau d'exécution de l'accord avec le gouvernement de la République se révélerait moins satisfaisant à la fin des échéances convenues.

Il est, en effet, rappelé que l'intersyndicale nationale de l'ESU avait suspendu, le 7 février, plus d'un mois après que le ministre en charge de ce secteur avait lancé l'année académique 2021-2022, la grève dans tous les établissements universitaires sur toute l'étendue du pays. Ce syndicat avait noté que sa décision était intervenue quelques jours après des dis-



cussions qui ont abouti à la signature de l'accord entre le gouvernement et l'intersyndicale des enseignants. Malgré cette décision, le Réseau des professeurs d'universités et instituts supérieurs du Congo avait, lui, maintenu la grève. Les professeurs exigeaient du gouvernement l'exécution « sans délai » de la totalité de son cahier de charges déposé en bonne et due forme auprès des instances compétentes de la République.

Ce qui avait conduit à la signature, le 14 février, d'un protocole d'accord entre le gouvernement et ce réseau, pour la suspension de la grève. Depuis, les négociations se poursuivent pour la réponse à donner à ces revendications des enseignants.

Lucien Dianzenza

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Début des travaux pour le retrait progressif de la Monusco

Le sous-groupe de travail sur les droits de l'homme et la protection des civils ainsi que des droits humains à Kinshasa a débuté ses activités de préparation du plan de retrait ordonné et responsable de la Monusco. Le coup d'envoi a été donné par la ministre d'Etat en charge de la Justice et garde des sceaux, Rose Mutombo Kiese.

Rose Mutombo a exhorté les experts à plus d'assiduité et de sérieux pour que le groupe de travail atteigne réellement les objectifs assignés par la grande plénière, convaincue que les travaux qui seront entrepris durant les différentes rencontres pourront aider le pays et son partenaire à atteindre le départ ou le désengagement total de la Monusco tel que prévu par la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies.

Pour sa part, le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) chargé des opérations et de la protection, Kassim Diagne, a déclaré que le plan de transition de la Monusco a été élaboré dans la perspective d'un transfert progressif de ses tâches au gouvernement congolais, avec le soutien de toute l'équipe pays des Nations unies mais également d'autres partenaires afin de



La ministre d'Etat avec les experts/DR

permettre le retrait progressif, responsable et durable de cette mission.

Déjà, en juin et juillet 2021, le gouvernement congolais et le Système des Nations unies s'étaient engagés dans une série de discussions dans le cadre d'un groupe de travail conjoint coprésidé par le Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, et la

représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et cheffe de la Monusco, Bintou Keita.

Ces travaux ont permis d'identifier dix-huit jalons ainsi que des domaines prioritaires d'actions et de partenariat stratégique qui constituent le fondement du plan de transition. C'est ainsi que des consultations ont été

menées avec des acteurs de la société civile, y compris des groupes de femmes. Ces discussions avaient démontré l'importance d'un mécanisme d'évaluation conjoint impliquant le gouvernement de la RDC, l'Organisation des Nations unies dans son ensemble et la société civile pour périodiquement mettre à jour l'analyse de la situa-

tion sur le terrain ainsi que les progrès dans la mise en œuvre des jalons prioritaires. Lors de la cérémonie de signature du plan de transition entre le gouvernement et l'ensemble du Système des Nations unies en RDC, un appel a été lancé par le Premier ministre pour commencer les travaux de trois sous-groupes, notamment la protection des civils et les droits humains, le programme de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et les réformes institutionnelles.

A la suite de cet accord, le Conseil de sécurité des Nations unies a validé, en septembre 2021, le plan de transition ainsi que les dix-huit jalons qui l'accompagnent. C'est pour cela qu'a été lancé officiellement ce groupe de travail thématique sur la protection des civils et des droits humains, a expliqué Kassim Diagne.

Blandine Lusimana

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE

Le coordonnateur diocésain des écoles catholiques de Lubumbashi interpellé

Le directeur provincial de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) du Haut-Katanga I a enjoint, le 9 mars, Mgr Gédéon Ilunga Kafuku de fournir la justification en rapport avec son autorisation de la perception de trois mille francs par élève, dits « frais d'action de carême », dans toutes les écoles conventionnées catholiques de sa juridiction.

Dans une lettre adressée au prélat catholique, le directeur provincial de l'EPST du Haut-Katanga I, Jean-Willy Momat Munga, indique, en effet, que les enquêtes menées par ses services témoignent clairement que les élèves étudiant dans les écoles de la juridiction de ce prêtre payent, chacun, trois mille francs congolais. Il rappelle au coordonnateur diocésain des écoles catholiques de Lubumbashi, qui est censé accompagner la vision du chef de l'Etat sur la gratuité de l'enseignement de base, que ces frais ne sont pas autorisés.

Le directeur provincial de l'EPST du Haut-Katanga I a dit donc attendre, par écrit, dans les quarante-huit heures suivant sa correspondance, la justification en rapport avec cette autorisation illégale de la perception de ces trois mille francs congolais dits « frais d'action de carême » dans toutes les écoles conventionnées catholiques de Lubumbashi.

Lucien Dianzenza

République Démocratique du Congo
 Lubumbashi, le 09 MAR 2022
 N°MINEPST/PROVED HK I/1000/01/077/2022
 Transmis copie pour information à :
 - Son Excellence Monsieur le Ministre de l'EPST
 - Son Excellence Madame la Vice-Ministre de l'EPST
 - Madame la Secrétaire Général a.i. à l'EPST
 - Monsieur l'Inspecteur Général à l'EPST (Tous) à KINSHASA/GOMBE
 - Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga
 - Son Excellence Monsieur le Vice-Gouverneur de Province
 - Son Excellence Madame le Ministre Provincial de la Jeunesse, Education, Recherche Scientifique et Nouvelle Citoyenneté du Haut-Katanga
 - Monsieur l'Inspecteur Principal Provincial de l'EPST/Haut-Katanga I
 - Monsieur le Directeur Provincial du SECOPE du Haut-Katanga I (Tous) à LUBUMBASHI
 A Monsieur Gédéon ILUNGA KAFUKU
 Coordinateur Diocésain des Ecoles Conventionnées Catholiques de Lubumbashi
 à LUBUMBASHI
 Monseigneur,
 Les enquêtes menées par la Direction Provinciale de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique du Haut-Katanga I témoignent clairement que les élèves étudiant dans les écoles de votre juridiction payent chacun 3.000F, frais non autorisés, alors que vous êtes censé accompagner la vision du Chef de l'Etat quant à la gratuité de l'enseignement de base.
 Pour ce faire, je vous demande de me fournir par écrit endéans 48 heures la justification par rapport à votre autorisation illégale de la perception de ces 3.000F baptisés comme « frais d'Action de Carême » dans toutes les écoles conventionnées catholiques de Lubumbashi.
 Sentiments patriotiques.
 Le Directeur Provincial de l'EPST du Haut-Katanga I
 Jean WILLY MOMAT MUNGA
 Tel : +243 97 38 66 729 E-mail : haut-katanga1@eduhautkatanga.gov.cd Avenue des chats n°105, C/Lubumbashi

INTERVIEW

Aïcha Mena Kanieba : « Ma sculpture symbolise une femme qui éclaire toutes les autres femmes »

Artiste à multiples facettes, musicienne, designer, performer, Aïcha Mena Kanieba, l'unique chanteuse du groupe atypique Fulu Miziki s'est aussi essayée en sculpture. Son œuvre, «Mwasi mwinda», réalisée en 2018 dans le cadre de l'exposition futuriste « Kinshasa 2050 – Les femmes d'abord ! » organisée conjointement par le Goethe Institut et l'Institut français, Halle de la Gombe, est la curiosité exposée à gauche du hall d'entrée du Musée national de Kinshasa. Entretien.



Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Qu'est-ce qui convient pour vous présenter ?

Aïcha Mena Kanieba (A.M.K.) : Je suis lady Aïcha Mena Kanieba. Outre le fait que je suis chanteuse et musicienne dans Fulu Miziki, c'est moi l'artiste designer du groupe pour lequel je réalise les costumes et masques. Par ailleurs, j'ai aussi réalisé une sculpture en 2018 pour l'exposition « Kinshasa 2050 – Les femmes d'abord ! » mais mon travail actuel porte sur la performance de scène à travers le cinéma et le théâtre.

L.C.K. : Votre sculpture paraît assez spéciale. Elle est parée d'une couronne, est-ce une princesse ou une reine ? Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet ?

A.M.K. : Elle s'appelle «Mwasi mwinda». Je l'ai nommée ainsi parce qu'elle est électronique, symbolise une femme qui éclaire toutes les autres femmes du monde. C'est une reine électronique et non une princesse. J'ai pensé la réaliser en procédant au recyclage des pièces électroniques

en référence à ce qu'est la connaissance dans notre

monde actuel. Les enfants qui rêvent de l'électronique, ceux qui ont en tête de devenir ingénieurs électroniciens font preuve de curiosité. Ainsi, un enfant qui casse le téléphone de sa mère se montre déjà assez curieux car il veut à tout prix savoir ce qu'il y a à l'intérieur. Ainsi, je me suis dit qu'il serait intéressant de réaliser une sculpture qui met à portée de vue les différents éléments à l'intérieur des téléphones, caméras, tablettes, machines de toutes sortes. C'est pour donner aux enfants intéressés par l'électronique l'occasion de voir chaque pièce, circuits imprimés, fils électriques, etc., qui composent les téléphones et autres machines. À mon niveau, j'ai mis à contribution ma petite intelligence. J'envisage de placer une caméra

de surveillance connectée à un satellite qui permette de filmer la vie dans la capitale Kinshasa ou dans toute la République démocratique du Congo, par exemple. Il faudrait donc des moyens conséquents pour pousser plus loin ce projet de «Mwasi mwinda», la reine électronique.

L.C.K. : Combien de temps vous a-t-il fallu pour réaliser «Mwasi mwinda» ? Et, comment avez-vous procédé pour vous procurer les éléments qui la constituent ?

A.M.K. : Je l'ai réalisée en un mois et demi. Elle a été achevée complètement au bout de deux mois. Tous les éléments, je les ai trouvés à Kasa-Vubu, plus précisément à l'espace dénommé Koweït au marché Gambela. Certains objets dont j'ai extrait les pièces électroniques étaient neufs

car l'objectif était d'avoir une sculpture mobile, qui marche. Il y a encore quelque temps, branchée à une prise d'alimentation, sa tête tournait et son corps entier s'illuminait. Mais en mon absence, la sculpture a été vandalisée. Le moteur, la pièce centrale qui permettait de le faire, a été volée. C'était la pièce la plus chère. Il suffit d'en replacer un autre et elle sera de nouveau mobile.

L.C.K. : En dehors de l'exposition à la Halle de la Gombe et avant qu'elle ne soit exposée ici au Musée où elle trône à présent, a-t-elle servi ailleurs, sur une scène, par exemple ?

A.M.K. : Oui, elle a déjà été utilisée au cinéma. Dans un film réalisé par Bill Kouélany, la commissaire de l'exposition « Kinshasa 2050 – Les femmes d'abord ! » et curatrice des femmes artistes de Brazzaville, les Ateliers Sahn.

L.C.K. : Les visiteurs du musée sont souvent intrigués par «Mwasi mwinda», elle ne passe pas inaperçue. Qu'est-ce qui justifie sa présence ici ?

A.M.K. : Sa présence au musée est en attente du développement du futur projet de caméra satellite et la protéger. C'est pour présenter le travail déjà accompli et lever des fonds, trouver du soutien auprès du Trésor public pour le réaliser parce que je suis une simple artiste. Je ne suis pas issue d'une famille nantie qui soit en mesure de m'aider en pourvoyant aux 54 000 \$, selon les estimations faites, pour la suite à donner à «Mwasi mwinda». Ici, elle est protégée car des pièces de valeur ont déjà été volées et je ne voulais pas continuer à courir le risque de compromettre la suite du projet.

Propos recueillis par Nioni Masela



COLONISATION

Restitution prochaine de 84 000 objets culturels détenus par la Belgique

En février dernier, le Premier ministre belge, Alexandre de Croo, a remis symboliquement à son homologue congolais, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, le répertoire et la cassette des biens culturels détenus par son pays. C'était au cours d'une sobre cérémonie au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, en Belgique. Le 10 mars, à Kinshasa, ce dernier les a remis à la ministre de la Culture, Catherine Kathungu Furaha.

Le Musée national de la République démocratique du Congo a abrité une cérémonie officielle de remise des documents répertoriant 84 000 objets culturels à la ministre de la Culture. Il s'agit du répertoire et de la cassette des objets culturels détenus par la Belgique depuis la colonisation. Le Premier ministre qui s'est engagé à faire revenir le patrimoine culturel congolais sur la terre congolaise, a posé ce geste fort en présence de plusieurs personnalités, notamment quelques membres du gouvernement de la République, le secrétaire général à la Culture et Arts ainsi que les cadres et agents de l'Institut des Musées nationaux du Congo.

Après le déclenchement du processus, tout n'est qu'une question de temps avant l'acheminement à Kinshasa de ces 84 000 objets culturels. Entretemps, une commission mixte constituée des experts congolais et du Royaume de Belgique a été mise en place pour la matérialisation de la restitution de ces biens culturels. De son côté, la ministre de la Culture n'a pas



RDC : 84 000 objets culturels pillés par les colons belges réclamés à la Belgique © 2022 D.R./Info241

manqué de rappeler à l'opinion tant nationale qu'internationale l'engagement du gouvernement dans la réussite de cette opération et l'implication personnelle de Jean-Michel Sama Lukonde à chaque étape. « J'avais apprécié, à juste titre, la portée

historique de la position du gouvernement fédéral belge affirmant sa ferme volonté politique et juridique sur la question. J'avais noté que des discussions allaient se poursuivre à divers niveaux tant politique, technique que

scientifique », a expliqué Sama Lukonde.

Le processus engagé va aboutir à la restitution de ce patrimoine culturel congolais. Catherine Kathungu a présenté, d'ailleurs, cet événement comme un pont qui relie les deux cultures. Son

ministère est en train de réfléchir sur la réelle portée culturelle de la restitution. « Mon ministère se réjouit de cet inventaire qui va s'ajouter à la collection gérée par l'Institut des musées nationaux. Les experts de mon ministère discutent de la question depuis plusieurs mois. Il sera créé une commission nationale sur la restitution », a-t-elle laissé entendre.

Pour elle, il faut doter le secteur culturel congolais d'un cadre légal pertinent pour lui permettre de faire face à ces enjeux du moment. « Ce processus nous place aussi dans la nécessité de poser les mécanismes législatifs idoines et de nous préparer sur divers plans à affronter cette perspective de grande portée historique, culturelle, et politique et ainsi répondre à votre demande, madame la ministre de la Culture, Arts et Patrimoines de doter la République d'instruments juridiques pour rencontrer ceux de la Belgique », a conclu le Premier ministre.

Laurent Essolomwa



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



MIXED MARTIALS ARTS

Trésor Pupanga victime d'une imposture arbitrale en Afrique du Sud

Alors qu'il avait mis TKO le Sud-Africain Luke Michael, l'athlète congolais Trésor Pupanga Djembe a été privé de la ceinture mondiale de poids moyen de Mixed Martial Arts (MMA), suite à un mauvais arbitrage.



Trésor Pupanga Djembe, mettant Luke Michael TKO, privé de la ceinture mondial des poids moyen de MMA/DR

L'événement fait jaser en Afrique du Sud et dans le monde. L'athlète congolais de MMA, Trésor Pupanga Djembe, a visiblement été victime, le 5 mars à Johannesburg, d'un mauvais arbitrage du combat qui l'opposait au Sud-Africain Luke Michael. C'était un face-à-face pour la

ceinture mondiale de poids moyen. Au départ l'arbitre de la partie, Ferdi Basson, arrêta le combat car Luke Michael était littéralement TKO. Ensuite, il exigeait un temps mort avant de demander aux deux athlètes de revenir dans l'octogone pour continuer le combat ! Fait qui

n'a jamais eu lieu dans un combat de MMA.

La partialité du jugement a été plus qu'évidente lorsque ce même arbitre a d'abord déduit quelques points à Trésor Pupanga, avant d'arrêter bizarrement le combat quand Luke Micheal semblait avoir de l'avantage sur

le Congolais, déclarant un TKO dans l'étonnement général. Les supporters du Congolais ont crié au scandale, provoquant un peu de trouble. Des médias locaux en ont parlé et des critiques sont propagées dans les médias sociaux.

L'instance sud-africaine de MMA, distincte de l'Extreme fighting championship (EFC), a ouvert une enquête sur ces troubles. Une éventuelle suspension de six mois est déjà

la direction de l'EFC a déclaré : « Bien que nous soutenions Trésor en tant qu'athlète, nous ne pouvons pas tolérer des supporters qui jettent une ombre sur ce que tant de gens ont travaillé si dur pour construire ».

Au regard de la situation désavantageuse pour Trésor Pupanga après l'arrêt du combat qui devrait en principe être une victoire par TKO pour lui, l'EFC a programmé un combat revanche entre les deux athlètes, une opposition qui sera très attendue par les fans.

« ...Nous soutenons Trésor en tant qu'athlète, nous ne pouvons pas tolérer des supporters qui jettent une ombre sur ce que tant de gens ont travaillé si dur pour construire »

annoncée à l'encontre de Trésor Pupanga alors que les enquêtes ouvertes à ce sujet n'ont pas encore été achevées. De son côté,

Le parcours du Congolais

C'est dans la commune de Ngaba, à Kinshasa, que Trésor Pupanga Djembe a débuté dans les arts martiaux, dans Jiu Jitsu Club vainqueur de Me Clary Mosengo où il est ceinture noire deuxième dan. Il émigre ensuite en Afrique du Sud pour continuer dans les arts martiaux chez Me Gina Ekoko à Cap-Town où il s'est forgé dans des combats amateurs depuis 2009, avant de signer son premier combat professionnel en 2014. Il s'est installé à Johannesburg où il pratique cette discipline sportive de combat.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Lubumbashi Sport s'arrache face à Blessing FC

Le FC Lubumbashi Sport s'est imposé, le 9 mars, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba, face à Blessing FC de Kolwezi par un but à zéro, en match de la 27^e édition du championnat national de football.

L'édition 2022 du championnat national connaît des difficultés après le refus de la compagnie aérienne de transporter les clubs à travers les provinces pour disputer des matches. Ce sont donc des clubs de proximité qui jouaient le 9 mars. Banze Ngoie a inscrit l'unique but d'une partie très disputée à la 90+1^e mn.

Le résultat a donc été amer pour les joueurs du coach Yves Diba Ilunga qui tenaient le point du match nul jusqu'aux ultimes moments de la partie. « Bravo à Lubumbashi Sport. Nous avons donné des consignes qui malheureusement n'ont pas été respectées et qui nous ont coûté cher. Nous allons continuer à travailler pour nous relever afin de poursuivre notre bonne marche », a-t-il déclaré en conférence de presse d'après match.



Le FC Lubumbashi Sport

Pour sa part, l'entraîneur Joseph Médard N'Seka des Kamikazes de Lubumbashi a indiqué : « L'équipe adverse était coriace dans cette explication et a développé une bonne qualité physique. Donc, il fallait jouer sur les détails. C'est ce que nous avons réussi à faire et cela nous a donné la victoire. Il fallait risquer au retour des vestiaires où j'ai demandé à mon équipe de jouer en avant pour essayer de récupérer plus de balles parce qu'on avait besoin de cette victoire pour nous relancer. Il n'y avait pas de doute dans cette rencontre mais de crainte par rapport à la réaction de l'adversaire ». Lubumbashi Sport se retrouve à la 10^e place au classement provisoire avec 19 points, alors que Blessing FC, hanté par une crise, pointe à la 14^e place avec 15 points.

Martin Engimo

VIENT DE PARAÎTRE

“Racines perdues” de Gaston Lebiki

Dans son livre de 41 pages, Gaston Lebiki essaie de montrer que les concepts de l'exode, de l'immigration et de la déportation sont les causes de la rupture sociale. C'est tout le sens de son ouvrage publié à Edilivre, en février dernier.

L'auteur de «Racines perdues» décrit l'exode, l'immigration et la déportation comme la cause de l'aliénation et de la perte d'identité. Ainsi, son préfacier Hilarion Agapite Okele s'interroge: “Est-ce pour dire que les peuples du monde ne sont pas forcément originaires des terres qu'ils occupent ?”

Voilà la grande problématique que soulève Gaston Lebiki. S'appuyant sur des témoignages, il cite l'usure sociale parmi les véritables causes de la perte des origines. «Alors prenons-en garde en lisant ce livre afin de préserver nos arrières pour ne pas perdre nous-mêmes nos propres racines», avertit le préfacier.

Cet ouvrage est subdivisé en quatre chapitres, à savoir l'église et le ndjobi, l'histoire d'Ompolet, la rupture sociale (cause de la perte des origines) et Mvouorakima. A la fois comme un essai sociologique et un livre d'histoire, “Racines perdues” est une interpellation à la conservation des rites et coutumes constituant le soubassement culturel.

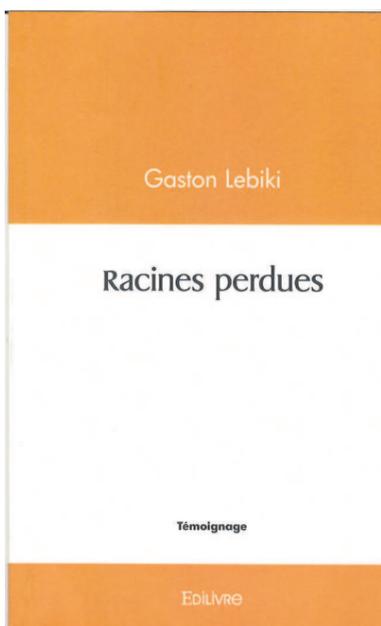
Ce n'est pas une forme pour l'auteur de stigmatiser les apports culturels extérieurs. Mais il invite à leur conciliation avec les valeurs humaines. C'est ainsi qu'à travers des témoignages et exemples bien choisis, Gaston Lebiki parvient à démontrer comment l'évangélisation a considérablement influencé le rite “ndjobi”.

Ainsi, peut-on lire en postface ce qui suit: “La terre demeure unique et quel que soit l'endroit où l'homme se trouve, il peut s'établir aisément loin de ses origines. Pour cela, malgré les siècles passés, les éminentes célébrités soient-elles des descendants d'esclaves ou immigrés éprouvent, de nos jours, le désir de rechercher leurs origines perdues.”

Qui est l'auteur ?

Gaston Lebiki est un Congolais, marié et père d'enfants. Il s'est consacré très tôt à l'écriture et à la vie politique. Cadre de banque, passionné de l'originalité culturelle, il est fervent défenseur de la littérature congolaise et africaine.

Roger Ngombé



ELECTIONS À LA FÉCOFOOT

Les membres des commissions électorales et de recours officiellement installés

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a remis, le 10 mars à Brazzaville, le matériel de travail aux nouveaux membres des commissions électorales et de recours élus à l'unanimité lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 février à Kinkala, chef-lieu du département du Pool.



Après avoir officiellement installé les différents membres dans leurs fonctions, Jean Guy Blaise Mayolas leur a notamment remis les statuts et le code électoral. Il les a félicités et les a exhortés à travailler en respectant ces deux documents. « Mes sincères félicitations pour la confiance que les membres de l'assemblée générale, à l'unanimité, vous ont faite pour ce travail combien difficile et noble. Je crois que vous êtes sans ignorer que vous devriez travailler en respectant les règles et les principes qui sont édictés dans les deux textes, les statuts et le code électoral. Ce matériel sera votre outil de travail », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas.

Jean Guy Blaise Mayolas remettant les documents de travail à Didier Potard Mohoussa/Adiac

La Fécofoot a ainsi posé les bases pour la tenue de son assemblée générale électorale prévue cette année. La commission électorale, dont la mission est d'organiser les élections à la Fécofoot, entend tout mettre en œuvre pour dévoiler son chronogramme d'activités. « C'est sur ces deux documents que nous devons tout faire pour traiter l'avenir de la fédération. Logiquement, le travail commence aujourd'hui. Nous allons regarder, avec le bureau exécutif, la date probable des élections. Elles seront organisées au tour de fin août-début septembre. La mission de la commission est d'organiser les élections. Nous faisons un pro-

gramme. On lance un appel à candidatures. Nous analysons, nous traduisons et nous réglons les coquilles, avant de publier les candidatures que nous allons retenir », a indiqué Didier Potard Mohoussa, le président de la commission électorale.

André Adou est le vice-président et Jean Roger Etoke en est le rapporteur. Raphaël Ngami et Horty Ange Laurel Nguempio sont les membres, alors qu'Evariste Ambi Gaena et Mathias Mouleho sont les suppléants. La commission de recours, quant à elle, a pour président Modeste Moussa Ewangoy avec pour membres Leva Okoumou et Fernand Ngouamaly.

James Golden Eloué

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CINÉMA

«Parcours» de Saïd Bongo projeté en avant-première à Ponton

En présence de nombreux cinéphiles, l'avant-première de «Parcours» a eu lieu le 11 mars à guichets fermés et augure déjà le succès de ce film du jeune réalisateur, Saïd Bongo, qui n'a pas lésiné sur les moyens pour offrir au public une oeuvre réussie en tous points de vue.

Produit par Bunda initiative et BM Prod, le film «Parcours» est une oeuvre dont le scénario a été écrit par Duc Esseroth sur une idée originale de Saïd Bongo, le réalisateur. Dans un territoire en proie à un conflit armé indicible, l'horreur, la cruauté, l'immoralité... sévissent dans un cafoillis indescriptible au grand mépris de la loi et de l'ordre. La loi du plus fort a pris le dessus sur la morale et la conscience. La population prise en otage dans ce grand désordre ne peut qu'implorer le ciel comme seul refuge à son désespoir.

La trame du film

Une femme avec d'horribles blessures



Les acteurs du film «Parcours»/Adiac

est allongée dans l'herbe dans un état de mort. C'est le stratagème qu'utilise celle qu'on nomme malicieusement «femme mutilée». Elle bénéficie de la compassion de Rebel Mano, bravant son chef Gomez pour l'amener à l'hôpital en passant tous les bouchons armés du district de Djoueké. Avec l'aide de l'infirmière Camilla, elle obtient les poches de sang, unique raison de son périple, mais se fait braquer sur son chemin du retour par Gomez, le monstre froid à la gâchette facile qui la laisse repar-

tir dans son district de Kondé les mains vides. C'est ainsi qu'elle décide de sacrifier son état de santé, en faisant un don de son sang à sa fille Bayi pour sa survie. Bayi, émergeant de son état critique voit sa maman à son tour plongée dans un état comateux. Mise au fait de la situation, Bayi à son tour décide de faire ce parcours en usant d'un nouveau stratagème pour se glisser au travers des mailles des bouchons armés pour se retrouver face à Gomez pour le climax final. Après moult tumultes, la témérité des hors-la-

loi s'arrête. L'ordre s'installe avec la légalité retrouvée...

Réalisé dans des conditions technico-artistiques impeccables, le film «Parcours», interprété par une vingtaine d'acteurs jouant les premiers et seconds rôles et aussi les nombreux figurants au sommet de leur art, est un hymne pour un monde où doivent régner la convivialité, l'entente et la cohésion sociale

Saïd Bongo qui travaille depuis plus de quinze ans dans le cinéma et pour la télévision est détenteur, en 2013, du Prix Nelson-Mandela du meilleur réalisateur à la première édition du Festival du cinéma congolais. Il a remercié à la fin de la projection tous les acteurs et les nombreux bénévoles qui ont participé à la réussite du projet sans oublier les autorités du département de Pointe-Noire pour leur apport incommensurable.

Signalons que le général Jean Olessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n°1 et Lady Sonia, coach en épanouissement et développement personnel élevé au rang de chevalier dans l'ordre du mérite congolais, ont également pris part à l'événement.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

De l'opacité des informations, parlons-en !

Vous n'êtes pas invités à couvrir cette activité, «vous pouvez disposer», entend-on souvent des attachés de presse de telle ou telle autre administration. Hier si ce genre d'agissement n'avait pas assez d'ampleur, aujourd'hui cela devient inacceptable.

Les attachés de presse auprès des administrations ont pour principal rôle de ventiler des actions et activités qui y sont réalisées. Ils le font à travers des contacts permanents qu'ils devraient avoir avec des organes de presse, autrement dit avec des journalistes afin que ceux-ci aient l'information réelle. «C'est à moi d'appeler les journalistes et puisque je ne l'ai pas fait, comment êtes-vous venus ? N'insistez pas s'il vous plaît, repartez !», propos malveillants d'un attaché de presse qui s'était permis de narguer un confrère.

Or, ce sont ces mêmes attachés de presse qui courent dans tous les sens si le journaliste ou l'organe qu'ils ont chassé n'a pas eu de source réelle d'informations et dans les supputations a écrit avec un certain manque de quelques détails combien significatifs. Et qui a occasionné ce manquement ? C'est bien cet attaché de presse «sélectionneur» des journalistes et organes de presse.

Cette race d'attachés de presse a déjà créé des réseaux de journalistes liés à elle par des rapports extra-déontologiques du métier de la presse. C'est ainsi qu'au lieu de s'adresser à l'organe de presse pour que celui-ci désigne le journaliste pour la couverture médiatique, ils contactent directement l'intéressé. C'est comme si l'organe de presse auquel ils s'adressent n'est constitué que de ce journaliste qu'ils cherchent.

L'ennemi du journaliste, c'est le journaliste lui-même et on le constate à travers les agissements de ces attachés de presse. D'autres ont pris l'habitude d'endormir leurs chefs en leur faisant croire qu'ils sont capables de faire tout le reste du travail même si les organes de presse ne sont pas présents aux activités. Ils oublient que chaque organe de presse a sa ligne éditoriale et son style dans le rendu de l'activité. Laissons libre accès aux journalistes de couvrir les activités des chefs, vous attachés de presse.

Faustin Akono

FOIRE INTERNATIONALE D'ABIDJAN

Les artistes en art visuel invités à postuler

L'organisme African artists a lancé un appel à candidatures, jusqu'au 30 mai, à l'endroit des artistes ivoiriens et internationaux en arts visuels afin de participer à la 2e édition de la Foire internationale d'art contemporain d'Abidjan (Abidjan art fair) qui se tiendra en novembre prochain.



APPEL A CANDIDATURES 2022

Par arts visuels, «Abidjan art fair» cible les artistes pratiquant la peinture, la sculpture, l'estampe, la photographie, le dessin, l'illustration, les techniques multiples, les installations, la bande dessinée, la performance, les arts textiles ou toute autre forme d'expression artistique apparentée à ce domaine.

«L'Afrique regorge de talents multidimensionnels, de génies créateurs et de cri-

tiques avérés ; c'est donc dans cette optique que «Abidjan art fair» affine fiévreusement ses armes pour pouvoir montrer au monde entier ces bouquets artistiques qui éclosent. Ce grand rendez-vous africain dont l'attractivité devrait impliquer des thématiques et des expositions de grande qualité se tiendra durant quatre jours, en novembre, à Abidjan », a indiqué l'organisme

African artists, organisateur de l'événement.

Selon cette plateforme, les candidatures se font uniquement en ligne à travers un formulaire à faire parvenir au plus tard le 30 mai. Par ailleurs, cette opportunité ne s'offre pas qu'aux artistes en solo, mais également aux galeristes et collectionneurs internationaux.

Cet appel à candidatures donnera lieu non seulement à une participation à la foire, mais également à une grande exposition au Palais de la culture de Treichville, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 2 au 5 novembre. En parallèle, il est prévu des conférences et rencontres professionnelles sur des axes conviviaux pour traiter des thématiques inhérentes à l'objet, une journée spéciale dédiée aux acheteurs et collectionneurs, un village artistique de l'événement, des concerts et musiques urbaines, des ateliers initiatiques et ludiques.

Notons qu'une soirée de gala dénommée «La nuit des Awards» clôturera la foire. Cette nuit décernera les trophées aux catégories seniors, juniors, espoirs et pépites dans les trois disciplines retenues, à savoir la peinture, la photographie et la sculpture.

Merveille Atipo

MUSIQUE URBAINE

John Stylon le Pharaon Kamite annonce la sortie de son prochain single « Lawouka »

La sortie de « Lawouka », le deuxième projet de John Stylon après « Tchoukou Tchou », est prévue pour la fin de ce mois. L'artiste qui s'implique à fond pour présenter au monde musical un produit de qualité s'est livré aux Dépêches de Brazzaville.

Né Jhonsie Alchiddy Beau-garel Diambomba, John Stylon le Pharaon Kamite est un artiste musicien à la base rappeur. Il s'apprête à mettre sur le marché un single intitulé « Lawouka ». Autoproduit, ce single qui sera sur les plateformes de téléchargement légal d'ici à la fin de ce mois bénéficiera de l'appui promotionnel du collectif « Kazu » dont il est membre. Il sera suivi, une semaine après sa sortie officielle, d'un clip vidéo dont le tournage a été déjà effectué au bord de la rive droite du majestueux fleuve Congo.

Au regard des difficultés que les artistes accusent par manque de producteurs, John Stylon le Pharaon Kamite et neuf de ses amis se sont regroupés pour créer un collectif nommé « Kazu ». L'objectif est de vendre à l'échelle nationale et internationale la culture et la mu-



Le tournage du clip «Lawouka»/DR

sique congolaises, a signifié Destin Siassia, son manager. Avant « Lawouka », John Stylon le Pharaon Kamite avait mis sur le marché le single « Tchoukou Tchou » chanté en «lingala» et diffusé sur plusieurs chaînes locales

et internationales. Ce qui fait qu'en neuf mois, la vidéo a accumulé dix mille vues sur YouTube. Dans cette chanson, il parle de la dépravation des mœurs, de l'irresponsabilité et l'infidélité des hommes. Dans « Lawouka

», il aborde certes l'infidélité des hommes mais causée parfois par les femmes.

Appelé dans le milieu artistique «John Stylon, l'homme au cœur d'un petit enfant aux idées d'un adulte», le pharaon Kamité est un ar-

tiste musicien, acteur et scénariste. A la base, il est un rappeur, mais par amour de la diversité et de polyvalence, il s'est lancé dans l'Afrobeat englobant l'Afrohous qui se familiarise à l'animation. Il a commencé la musique en 2010 en Mauritanie puis au Sénégal. Après dix ans à l'étranger, il revient au Congo en 2017. Son souci majeur a été de bien s'exprimer en langues vernaculaires. Et le jour de son anniversaire le 5 mars 2021, il a sorti officiellement son premier projet « Tchoukou Tchou ».

Profitant du mois de mars-mois de la Femme, mois au cours duquel l'artiste a pensé mettre sur le marché son deuxième projet « Lawouka », il a saisi l'opportunité pour exprimer son plus grand respect à l'égard de toutes les femmes.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Au pape François ...

Très Saint-Père, vous avez décidé, à juste raison, de vous rendre en République démocratique du Congo puis au Soudan du Sud dans les premiers jours du mois de juillet prochain. Et nous sommes tous heureux, très heureux que vous manifestiez à nouveau ainsi avec force l'attention que vous portez à l'Afrique où vit aujourd'hui l'une des plus grandes communautés chrétiennes de la planète, mais que menace la montée d'extrémismes religieux dont l'immense région du Sahel-Sahara projette l'image aussi précise qu'inhumaine.

Qu'il nous soit permis cependant, nous qui sommes de simples fidèles et qui avons été formés dans les écoles de la Compagnie de Jésus, de vous dire très respectueusement que

vous ne sauriez venir à Kinshasa sans franchir le fleuve Congo et vous rendre également à Brazzaville. Ceci pour au moins trois raisons que voici résumées en quelques mots :

° D'abord, parce que le siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale, qui regroupe les évêques du Cameroun, du Congo, de la Centrafrique, du Tchad, de la Guinée équatoriale, est installé en plein cœur de Brazzaville dans un complexe de trois immeubles situé à proximité immédiate de la Cathédrale Sacré-Cœur. Et que, de ce fait, le Congo joue un rôle important dans l'affirmation de l'Eglise au sein de la communauté chrétienne de l'Afrique centrale.

° Ensuite, parce que le Congo joue un rôle important dans

la prévention et la gestion des crises qui affectent le continent. Un rôle croissant dont les entretiens qui viennent de se dérouler à Oyo autour du président Denis Sassou N'Guesso, à propos de la Libye, ont donné une image très précise puisqu'était présent sur les berges de l'Alima le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Abdalah Alafi. Mais un rôle qui s'étend aussi à d'autres conflits parmi lesquels figure en bonne place la crise que subit la Centrafrique.

° Enfin, parce que le Congo joue un rôle essentiel dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour la protection de la nature comme l'a démontré, il y a quelques semaines, à Glasgow, l'affirmation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui s'impose aujourd'hui comme l'un des acteurs majeurs de la protection

de l'environnement. Créée à Oyo précisément il y a cinq ans, cette institution qui rassemble les Etats de l'Afrique centrale est devenue un acteur incontournable de la bataille vitale qui se déroule sur les cinq continents.

Qu'il nous soit donc permis, Très Saint Père, à nous qui sommes de simples observateurs de la scène mondiale, de dire que vous ne sauriez faire entendre en plein cœur de l'Afrique la voix de la paix, de la fraternité, de la croyance en l'au-delà sans venir à la Basilique Sainte-Anne, dire haut et fort la volonté de l'Eglise d'aider l'humanité à se protéger contre ses multiples dérives.

Puisse ce message vous parvenir et être entendu tant qu'il en est temps !

Jean-Paul Pigasse